



## Savoir si mon casier est vierge

Par  **david**, le **01/08/2010** à **23:43**

Bonjour,

j'ai été condamné en 2003 PAR UN TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE pour un trafic de stupefiant et je voudrais savoir si il y a un délai pour que l'infraction ne soit plus visible. car je voudrais changer de métier et il me faut un casier vierge. OU FAUT il faire une demande devant un tribunal.

MERCI d'avance